

Mercredi 21 décembre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mercredi 21 décembre 2022 à 19 h 00.

Sont présents : Mesdames les conseillères Julie Nadeau et Marie-Josée Caron et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

Est aussi présente Madame Roxanne Morin, greffière-trésorière adjointe

2022-12-284

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2022-12-285

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Adoption par résolution des prévisions budgétaires (budget) pour l'année 2023;
4. Adoption par résolution du plan triennal des immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025;
5. Période de questions;
6. Clôture et levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2022-12-286

ADOPTION PAR RÉOLUTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023

REVENUS	2023
Taxes	773 264 \$
Paiement tenant lieu de taxes	5 616 \$
Transferts	300 033 \$
Services rendus	20 200 \$
Imposition de droits	179 502 \$
Intérêts	1 050 \$
TOTAL	1 279 665 \$

DÉPENSES (CHARGES)	2023
Administration	305 078 \$
Sécurité publique	106 411 \$
Transport	385 220 \$
Hygiène du milieu	76 149 \$
Matières résiduelles	90 715 \$
Aménagement et urbanisme	63 523 \$
Santé et bien-être	20 455 \$
Loisirs et culture	95 202 \$
Frais de financement	43 410 \$
Remboursement de la dette	93 502 \$
TOTAL	1 279 665 \$

¹Prendre note que les amortissements d'immobilisations ne sont pas inclus comme « charges » aux dépenses de fonctionnement.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte les prévisions budgétaires (budget) pour l'année financière 2023.

2022-12-287

ADOPTION PAR RÉOLUTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023, 2024 ET 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte le plan triennal d'immobilisations pour les années suivantes : 2023, 2024 et 2025;

2023 : 959 165,00 \$ Travaux dans le rang du Nord
2023 : 769 255,00 \$ Route de l'Église et rang de la Croix (TECQ)
2024 : 150 000,00 \$ Travaux sur le garage municipal
2025 : 150 000,00 \$ Travaux sur le garage municipal
2025 : 1 500 000,00 \$ Asphaltage de la route de la Rivière-Manie

2022-12-288

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-12-289

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska la levée de l'assemblée à 19 h 10.

Richard Caron, maire

Roxanne Morin, greffière-trésorière
adjointe

« Je, Richard Caron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Richard Caron, maire